

# PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 13 avril 2023

Convocation: le 05 mai 2023 Affiché le 05 mai 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 13 avril 2023 à 20H30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christian LEFORT, Maire.

Présents: Mrs BEAUCHEF Alain, BÉNARD Olivier, BESNIER Noël, BRISARD Laurent, BOUL Jérôme, DROCOURT Michel, LADURÉE-ROUSSEAU Jean-René, LEFORT Christian, MENARDAIS Olivier, MOTTIER Steven, RIVIÈRE Antoine, THORAVAL Laurent.

Mmes BAUDAIN Béatrice, BAUDOUX Stéphanie, BERNEZ Virginie, BOULIN Sophie, CHARRAULT Karen, FIANCETTE Odile, LE BRECH Morgane, LEGAY-LEROY Clarisse, SABIN Sophie, VAUTRAIN Florence.

Absents excusés : M. RIVIÈRE Antoine (a donné pouvoir à DROCOURT Michel)

Secrétaire : MOTTIER Steven

#### Ordre du jour :

- 1- Taux d'Imposition 2023
- 2- Bourses et aides aux étudiants
- 3- Adressage communal : gestion des voies, création de noms de voies et lieux dits
- 4- Vente Commune à Mr et Mme Besnier et Mr et Mme Fouquet Lotissement « Les Gasneries » Impasse des Russules
- 5- Rapport décision du Maire
- 6- Indemnité horaire pour travaux supplémentaires

Monsieur le Maire soumet au vote le procès-verbal de la séance du 09 mars 2023 qui est adopté à l'unanimité.

#### <u>Délibération 01/04/2023</u>: Taux d'Imposition 2023

#### **Exposé de Clarisse Legay Leroy**

Considérant l'augmentation des bases d'imposition pour les contributions directes de 7,1%, il vous est proposé de maintenir les taux d'imposition à leur niveau actuel.

Les taux sont ainsi fixés :

	TAUX	TAUX
	Année 2022	Année 2023
Foncier Non Bâti	52,13 %	52,13 %
Foncier Bâti	51,11 %	51,11 %
Taxe Habitation sur les Résidences secondaires et logements vacants	20,46 %	20,46 %

# ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Vote
Pour: 22
Contre: 0
Absentions: 0

Délibération 02/04/2023 : Bourses et aides aux étudiants

#### **Exposé de Clarisse Legay-Leroy**

Par délibérations du 18 septembre 2014 et du 30 juin 2022, le conseil municipal a décidé d'attribuer des bourses aux étudiants argentréens qui partent faire des stages à l'étranger (50 € par mois de séjour plafonné à 6 mois).

C'est ainsi que nous avons été sollicités par Yvan Le Teuff qui, dans le cadre de ses études d'ingénieur informatique, part effectuer un stage obligatoire dans une université libérale au Brésil du 7 avril au 27 août 2023.

Il vous est donc proposé:

De verser à Yvan Le Teuff le montant de 250 € (50 € \* 5 mois).

#### **ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ**

Vote

Pour : 22 Contre : 0 Absentions : 0

<u>Délibération 03/04/2023</u>: Adressage communal : gestion des voies, création de noms de voies et

lieux dits

#### Exposé de Sophie Boulin

- Vu le décret n°94-112 du 19 novembre 1994 stipulant qu'il appartient aux Conseils municipaux de délibérer sur la dénomination des voies publiques ;
- Vu les articles L2212-2, L2213-28 et R2512-6 du Code général des collectivités territoriales;
- Vu les articles L113-1 et L162-1 du Code de la Voirie Routière ;
- Vu l'article L 2121-29 du CGCT, qui précise que le conseil municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune, la compétence de la dénomination des lieux publics revient à l'assemblée délibérante;
- Vu la délibération en date du 12 mars 2020, par laquelle le Conseil Municipal a validé le principe de procéder au nommage et au numérotage des voies de la commune, et autorisé l'engagement des démarches préalables à leur mise en œuvre;
- Considérant qu'il convient d'apporter des précisions complémentaires à cette délibération sur les noms et l'orthographe de certaines voies et lieux-dits ;

Il ressort d'un nouveau travail sur l'adressage effectué avec la direction des finances publics qu'il est nécessaire de créer les nouvelles voies suivantes :

#### - les noms de voie à créer :

HAMEAU	DE L'ANGELLERIE	CHEMIN	DES GASNERIES
CHEMIN	DE L'ANGOTIERE	CHEMIN	DE LA GAULUERE
CHEMIN	DE L'AUNAY	CHEMIN	DU GRAND CHOISEAU
VC	DU BAS MONT ROUX	CHEMIN	DU GRAND CLERAY
CHEMIN	DU BAS VAUCENAY	CHEMIN	DU GRAND GRENUSSE
CHEMIN	DE LA BASSE PLACE	CHEMIN	DU GRAND MONCEAU
CHEMIN	DE LA BAUDRONNIERE	CHEMIN	DU GRAND NAZE
CHEMIN	DE LA BELISSIERE	CHEMIN	DU GRAND VAUCENAY
CHEMIN	DU BIGNON	CHEMIN	DE LA GRANDE CHOLTIERE
CHEMIN	DE LA BIZOLIERE	CHEMIN	DE LA GRANDE MORLIERE
CHEMIN	DU BOIS GASNIER	CHEMIN	DE LA GRANDE MOUILLERE
HAMEAU	DU BOIS DE LA TIRLIERE	CHEMIN	DE LA GRANDE TRETONNIERE
HAMEAU	DE LA BORDELIERE	CHEMIN	DU GRAVIER
CHEMIN	DU BOULAY	ALLÉE	DE GRENUSSE
CHEMIN	DES BROSSES	CHEMIN	DE LA GRIFFERAIE
CHEMIN	DE LA BRUYERE	CHEMIN	DE GUETTE
CHEMIN	DES BUTTES DE MOUETTE	CHEMIN	DE LA GUYONNIERE
ALLÉE	DU CHATEAU VAUCENAY	HAMEAU	DU HAUT MONT ROUX
CHEMIN	DE LA CHESNAIE	CHEMIN	DE LA HAUTE MEZIERE
CHEMIN	DE LA CHEVALERIE	ALLÉE	DE HAUTERIVE
CHEMIN	DE LA CHOLTIERE	CHEMIN	DE LA HENNERIE
CHEMIN	DU CORMIER	CHEMIN	DE LA HERISSERIE
CHEMIN	DE LA COUPELLIERE	HAMEAU	DE L'HERMITAGE
HAMEAU	DE LA COURBE	RUE	DE LA JOUANNE
CHEMIN	DU COURTIL	CHEMIN	DE LA JOUANNIERE
CHEMIN	DU DEFFAY	ROUTE	DE LAVAL
CHEMIN	DU DOMAINE	CHEMIN	DE LA LOURIE
CHEMIN	DE LA FALUERE	ROUTE	DE LOUVERNE
IMPASSE	DU FOURNEAU	CHEMIN	DE LA MAISON NEUVE
CHEMIN	DE FROIDE FONTAINE	CHEMIN	DE LA MARTINIERE
CHEMIN	DE LA FUYE	CHEMIN	DE MEILLAN

**HAMEAU DES MEROLLES CHEMIN** DU MOULIN NEUF **CHEMIN** DE LA MEZIERE **CHEMIN** DU MOULIN DE LA ROCHE **CHEMIN** DE LA MEZIERE DES LANDES **HAMEAU DES NUILLES IMPASSE DES MIMOSAS** DE L'OUGERIE **CHEMIN** ALLÉE **DE MONTAIGU CHEMIN DU PALIS CHEMIN DU MORTIER** ALLÉE **DES PALMES CHEMIN** DE MOUETTE **CHEMIN** DE LA PALOUSIERE **CHEMIN** DU MOULIN DE GRENUSSE RUE **DU PAVILLON** DU DE **CHEMIN** MOULIN

**MONTBESNARD CHEMIN DU PETIT GRENUSSE DU PETIT LAUNAY CHEMIN CHEMIN DU PETIT NAZE CHEMIN DU PETIT VAUCENAY** 

DE LA PETITE MOUILLERE CHEMIN **CHEMIN** DE LA PETITE POMMARDIERE **CHEMIN** DE LA PETITE TRETONNIERE

**CHEMIN DU PIRLI CHEMIN** DE LA PORTE **CHEMIN** DE LA PROMENADE **CHEMIN** DE LA RICHAGE **CHEMIN DU RIGOHAUT CHEMIN DU ROC** 

**ROUTE DES ROCHERS CHEMIN DU TERTRE** 

**CHEMIN** 

DE LA THEBAUDIERE **CHEMIN** DE LA TIRLIERE **HAMEAU** DE LA TOUCHE SALEE DE LA TOUCHE YVON **HAMEAU** DE LA TRENAILLERE **CHEMIN CHEMIN** DE LA TROUSSIERE **HAMEAU** DE LA TURMAUDERIE DE LA VERRERIE DE JAILLET **CHEMIN** 

**CHEMIN** DE LA VALETTE DE LA VALLÉE **CHEMIN** 

**CHEMIN** DU VAUCENAY FLEURY

**HAMEAU** DE VAUCELAN **CHEMIN DU VAUX** 

**CHEMIN** DE LA VAUZELLE **CHEMIN DU VERGER** 

- les noms de lieux-dits à créer :

LE BOIS DE ROSE LA CLOSERIE LES ÉTANGS

LE GRAND VAUCENAY

LA GRANGE LA MORLIERE

LA TROUSSIERE DE JAILLET

- et de modifier l'écriture des noms de lieux-dits (les codes rivoli correspondant restant inchangés) :

B312	LA CHENAIE	devient		LA CHESNAIE
B927	LA PECHETIERE	devient		LA PESCHETIÈRE
C459	LES VOZELLES	devient		LA VAUZELLE
C017	LE PETIT VAUSSENAY	devient		LE PETIT VAUCENAY
0383 <del>RUE</del>	EDE MONT ROUX	devient	CHEMIN	DE MONT ROUX

## **ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ**

Vote
Pour: 22
Contre: 0
Absentions: 0

<u>Délibération 04/04/2023</u>: Vente Commune à Mr et Mme Besnier et Mr et Mme Fouquet - Lotissement « Les Gasneries » - Impasse des Russules

Par délibération du 8 juillet 2021, le conseil municipal avait décidé de céder à Messieurs Besnier et Fouquet des délaissés de terrain sis impasse des Russules.

Suite au bornage du géomètre il est nécessaire de préciser les parcelles et surfaces cédées :

- M. et Mme Besnier : parcelle AD 349 d'une contenance de 152 m²
- M. et Mme Fouquet : parcelle AD 348 d'une contenance de 67 m<sup>2</sup>

Il vous est donc proposé:

- De céder les parcelles précitées au prix de 20 €/m², frais d'acte à la charge de l'acquéreur
- D'autoriser le Maire ou son représentant à signer tous les documents se rapportant à ces dossiers.

**ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ** 

Vote
Pour: 22
Contre: 0
Absentions: 0

<u>Délibération 05/04/2023</u>: Rapport décision du Maire

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des renonciations à l'exercice du droit de préemption urbain qu'il a délivrées dans le cadre de ses délégations au mois février-mars 2023 :

- Immeuble sur parcelle cadastrée AD 219 : 59, rue des Cèpes
- Immeuble sur parcelle cadastrée AC 102-AE 042 : rue de Beausoleil-rue des Bossard

Il est demandé au Conseil Municipal de prendre acte de ces décisions.

Le Conseil Municipal a pris acte de ces décisions

<u>Délibération 06/04/2023</u>: Indemnité horaire pour travaux supplémentaires

## **Exposé de Christian Lefort**

Pour pallier l'absence du coordinateur du service jeunesse depuis le 4 janvier 2023, Aurélie Piel, secrétaire générale, a dû reprendre certaines des missions (facturation, bilan CAF et CTG,...) lui impliquant ainsi de faire des heures supplémentaires.

Pour rappel les heures supplémentaires sont les heures effectuées par un agent au-delà des bornes horaires définies par son cycle de travail. Le nombre d'heures supplémentaires réalisées chaque mois est limité à 25 heures.

Il vous est proposé :

- D'accepter le paiement d'indemnités horaires pour travaux supplémentaires à Madame Aurélie Piel

**ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ** 

Vote

Pour: 22 Contre: 0 Absentions: 0

Ordre du jour levé à 22h15